

Groupe de travail « Bilan prévisionnel RTE »

Introduction aux travaux du groupe

A. Origine du groupe de travail

- Questionnements apparus dans les débats publics sur le réacteur EPR et la ligne THT associée :
 - Quelle(s) alternative(s) au(x) projet(s) qui permette de les « éviter » ?
 - Quelle contribution réelle au problème offre-demande électrique et réseau dans l'Ouest ? Quel impact sur d'autres besoins éventuels d'infrastructures dans la région ?
 - Quel cadre d'hypothèses sur l'offre et la demande ? Quelle prise en compte du développement des énergies renouvelables et des efforts de maîtrise de la demande d'électricité ?
- Questions qui renvoient au Bilan prévisionnel RTE d'octobre 2005
 - Etablit les prévisions offre-demande et réseau, au niveau national et régional, à un horizon de 10-15 ans,
 - S'intègre au processus de décision via la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI), elle-même articulée avec la Loi de programmation sur les orientations énergétiques

B. Mise en place du groupe de travail

- Demande traitée conjointement par les deux CPDP
- Un groupe de travail conduisant une analyse pluraliste plus adapté qu'une « expertise complémentaire » via la CNDP
- Mise en place d'un groupe commun, avec un budget EDF-RTE pour le financement de contributions d'experts indépendants
- Groupe où sont représentés :
 - Les deux commissions : CPDP-EPR et CPDP-THT,
 - Les deux maîtres d'ouvrage : EDF et RTE,
 - Les pouvoirs publics au niveau national : DGEMP (Dideme),
 - Les acteurs institutionnels au niveau de la Bretagne : Conseil régional, DRIRE, Délégation régionale de l'ADEME,
 - Divers experts indépendants :
B. Château (Enerdata), négaWatt, A. Bonduelle, P. Radanne
 - (plus Y. Marignac, rapporteur)

C. Questionnements

- Cahier des charges initial :
 - « discuter différents scénarios d'évolution s'écartant de ceux retenus dans le bilan prévisionnel RTE (...) et analyser la sensibilité des bilans énergétiques, à l'horizon 2020, à ces hypothèses plus contrastées »
- Travail borné par deux limites :
 - Pas élargir à la construction de toutes pièces de scénarios alternatifs,
 - Pas réduire à la discussion des hypothèses RTE hors de tout contexte et de toute vision du long terme
- Questionnements et contributions articulés autour de 4 thèmes :
 1. L'insertion de l'exercice prévisionnel dans les processus de décision
 2. La discussion des prévisions du bilan RTE
 3. La définition du cadre prospectif
 4. La prise en compte de la problématique régionale de la Bretagne

C1. Exercice prévisionnel / processus de décision

- Réflexion basée sur des notes produites par la **Dideme**
- Clarification de l'objectif du Bilan prévisionnel RTE et de sa place dans l'élaboration de la politique énergétique, resituant :
 - L'articulation entre Bilan prévisionnel RTE, Programmation pluriannuelle des investissements et loi énergie,
 - Les responsabilités des différents acteurs (gestionnaire du réseau, opérateurs, pouvoirs publics) et l'utilisation qu'ils font dans ce cadre du Bilan prévisionnel RTE
- Interrogations plus larges sur le processus de décision, qui ont nourri le travail du groupe :
 - Cohérence entre décisions sur l'offre et actions sur la demande,
 - Articulation entre orientations nationales et solutions régionales,
 - Inscription des décisions court-moyen terme dans le long terme

C2. Discussion des prévisions du bilan RTE

- Prévisions sectorielles détaillées sur la demande fournies par **RTE**
- Comparaison des prévisions RTE avec d'autres orientations possibles (2006-2015 ou 2020) :
 - Analyse par **Enerdata**, complétée par **négaWatt**, sur la demande : Confrontation des prévisions RTE avec les points de passage 2020 de quatre « visions » de l'évolution de la demande à l'horizon 2050
 - Analyse par **A. Bonduelle** : impact potentiel sur les prévisions de politiques et mesures en rupture avec les tendances décrites par RTE Etude sur quatre exemples représentatifs (niveau national / régional)
- Discussion sur la trajectoire des prévisions RTE dans une perspective de long terme (2020-2050) :
 - Analyse par **Enerdata** vis-à-vis du scénario Facteur 4 DGEMP et par **négaWatt** par rapport à son scénario : Discussion des écarts et éventuelles incompatibilités des prévisions RTE avec des trajectoires « souhaitables »

C3. Définition du cadre prospectif

- Questionnement sur l'enchaînement « mécanique » de bilans prévisionnels de court-moyen terme avec la mise en œuvre de trajectoires de long terme :
quelle élaboration et quel choix de ces trajectoires ?
- Hors champ du groupe mais élément de cadrage essentiel
- Note générale de **P. Radanne** sur les « *facteurs à prendre en compte dans la réflexion prospective* »
 - Réflexion sur la séparation entre le temps des choix d'équipement et celui des choix de stratégie énergétique
 - Constat sur le manque de diversité des visions prospectives
 - Analyse des éléments à prendre en compte pour une méthodologie plus rigoureuse de la construction de ces visions

C4. Problématique régionale de la Bretagne

- Décalage en terme de degré d'avancement des éléments de cadrage entre le niveau national et régional :
 - Difficulté à transposer l'analyse détaillée du niveau national au régional,
 - Mais les réflexions du groupe au niveau national enrichissent les questionnements au niveau régional
- Caractère d'urgence de la situation régionale (note **DRIRE**)
- Calage des chiffres régionaux avec les chiffres nationaux
 - Prévisions sectorielles détaillées pour l'Ouest fournies par **RTE**
 - Note de comparaison avec l'étude pour une programmation énergétique régionale, par les représentants des **acteurs bretons**
- Rôle d'animateur du Conseil régional
 - Mise en place d'une concertation régionale
 - Impact de projets EPR et THT décidés sur des critères nationaux sur les marges de manœuvre au niveau régional

D. Conclusion et suites des travaux du groupe

- A l'issue de cette réunion publique commune :
 - Synthèse des travaux du groupe intégrant ces derniers échanges
 - Discussion de cette synthèse lors d'une dernière réunion du groupe de travail le 15 février
- Dissolution du groupe de travail avec la clôture des deux débats :
 - Réacteur EPR : 18 février,
 - Ligne THT : 23 février
- Suite ou fin de ce travail collectif ?
 - Quelques conclusions, beaucoup de pistes ouvertes qui méritent d'être approfondies
 - Discussion sur la définition éventuelle d'un cadre où ces réflexions puissent être poursuivies